

Système d'alerte et d'informations aux populations

Test mensuel des sirènes SAIP du mois d'octobre 2023

Comme tous les premiers mercredis du mois, ce mercredi 4 octobre 2023 à 12h15, un test permettant la vérification du bon fonctionnement des sirènes SAIP (Système d'alerte et d'informations aux populations) aura lieu dans les Bouches-du-Rhône.

Aucun comportement réflexe n'est à mettre en œuvre lors de cet essai.

Le SAIP permet d'avertir la population d'un territoire d'un danger imminent et de l'informer sur la nature du risque et du comportement à tenir.

Le signal sonore d'alerte émis par les sirènes est un son montant et descendant, composé de trois séquences d'une minute et quarante-et-une secondes, séparées par un silence.

Le signal de fin d'alerte est un son continu de trente secondes.

Plus d'informations sur les sirènes SAIP : <https://mobile.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC/Qu-est-ce-que-le-SAIP>

CONNAÎTRE LE SIGNAL D'ALERTE

Signal d'exercice		 1 min 41	Tous les 1er mercredis du mois			
Signal d'alerte		 1 min 41	 Silence (5 sec.)	 1 min 41	 Silence (5 sec.)	 1 min 41
Signal de fin d'alerte		 30 secondes				

